

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute un doctorant (F/H) :

Thèse CIFRE

« L'accueil du public sur les espaces du Conservatoire du littoral : comprendre la demande pour qualifier l'offre »

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 210 000 ha situés sur le littoral. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel » correspond à une cible de 320 000 ha protégés. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement environ 180 agents, fonctionnaires ou contractuels, au siège à Rochefort et à Paris, et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral (en métropole et outre-mer). Ces délégations, qui constituent les services déconcentrés de l'établissement, sont chargées, conformément aux orientations nationales, de mettre en œuvre la politique foncière, négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la mission de propriétaire sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

Présentation du projet de thèse

L'accueil du public sur le domaine du Conservatoire est l'un des trois piliers qui constituent les fondements de l'action de l'établissement en matière de gestion patrimoniale du domaine : « *Dans la limite de la vocation et de la fragilité de chaque espace, ce domaine est ouvert au public.* » (Art. L 322-9 du code de l'environnement). Cet accueil est subordonné aux nécessités de la protection, il est organisé pour ne pas contrarier notamment les enjeux de valorisation de l'expression du potentiel écologique et paysager des sites dont le Conservatoire a la responsabilité.

Le Conservatoire a travaillé depuis plus de 40 ans à définir pour le public une « offre » qui soit compatible avec ses missions de préservation. Concrètement, l'organisation de l'accueil porte à la fois sur l'aménagement des sites et sur le rôle de sensibilisation, voire de répression, des gardes du littoral qui sont en contact direct et quotidien avec le public. Les aménagements consistent souvent à canaliser les visiteurs, créer des accès et des sentiers différenciés suivant les secteurs plus ou moins sensibles, suivant les publics et leurs aspirations, positionner et dimensionner les aires de stationnement pour éventuellement tendre à limiter la fréquentation, installer des infrastructures de services (point d'accueil, toilettes) sur les sites les plus attractifs, apposer une signalétique adaptée, etc. Chaque site fait l'objet d'un projet unique défini en lien avec son gestionnaire chargé de la mise en œuvre du projet, en fonction des particularités du territoire. Mais la définition du projet répond à quelques principes transversaux énoncés en partie ci-dessous, qui caractérisent aujourd'hui « l'offre Conservatoire » :

- Une intervention discrète et minimaliste, au service du site de façon à révéler l'esprit des lieux ;
- Des aménagements sobres, réversibles et légers qui n'ont pas vocation à augmenter la fréquentation mais à l'organiser ;
- Une circulation des piétons et randonneurs qui représentent des usagers privilégiés des sites, canalisée sur des cheminements et limitée chaque fois que la fragilité du milieu l'impose ;
- Le rôle essentiel des gardes pour informer, faire découvrir, aimer et respecter les sites ;
- Le camping, caravaning et la circulation des véhicules à moteur sont proscrits ;
- Un accès différencié, facilité sur certains sites pour un public présentant un handicap ;
- Des maisons du littoral pour des projets pédagogiques, artistiques... ;
- Une signalétique qui participe à l'identité Conservatoire et constitue un signal fort de respect et de sympathie envers le public.

En vue de l'actualisation de sa stratégie d'intervention à long terme, prévue en 2025, qui constitue la feuille de route de l'établissement quant à ses projets d'acquisition et sa stratégie de gestion patrimoniale d'ici 2050, le Conservatoire souhaite réinterroger les principes qui guident son action en matière d'accueil du public.

Pour ce faire, le Conservatoire sollicite l'appui d'un doctorant CIFRE dont l'objet de recherche consisterait à identifier, comprendre, analyser, qualifier la demande du public qui visite les sites du Conservatoire. Une connaissance et une compréhension fines des besoins et attentes des visiteurs, usagers des sites du Conservatoire, serait précieuse à l'établissement pour redéfinir son offre en fonction notamment des enjeux de société actuels et

de ceux à venir pour lesquels il existe des projections. Parmi ces enjeux, la métropolisation du littoral et les conséquences du changement climatique (submersion, érosion) constituent des éléments essentiels.

Le travail de recherche autour de ce qui est qualifié de « demande », par analogie à « l'offre Conservatoire », pourrait permettre d'approcher ou approfondir certains sujets pour lesquels le Conservatoire manque de connaissances indispensables à la construction d'une stratégie d'accueil du public parmi lesquels :

- La connaissance des visiteurs : leurs profils, leurs motivations de visites et leurs attentes, les motifs de satisfaction ou d'insatisfaction à l'issue des visites ;
- L'influence de la communication formelle et informelle dans le choix des visites, la place du numérique dans l'accès à l'information et la sensibilisation ;
- L'accessibilité des sites et la possibilité de s'y rendre autrement qu'en voiture individuelle ;
- L'ancrage des sites dans les territoires et la mobilisation citoyenne qu'ils suscitent ou pourraient susciter dans leur gestion.

En d'autres termes, pour élaborer une stratégie d'accueil, quels sont les questions que devraient se poser le Conservatoire du littoral et les gestionnaires sur le terrain ?

L'échelle géographique pertinente à laquelle traiter ces sujets est à interroger, mais elle intègre nécessairement un territoire plus vaste que les seuls terrains du Conservatoire. Les secteurs d'intervention du Conservatoire sont découpés en « unités littorales » qui présentent une certaine homogénéité naturelle, historique et souvent socio-économique : ces unités constituent une proposition initiale pour la maille géographique à retenir. Le Conservatoire pourrait proposer plusieurs territoires d'étude contrastés qui présentent un large panel de sites depuis les plus fréquentés avec un dispositif d'accueil élaborés jusqu'à ceux plus confidentiels offrant souvent une découverte plus spontanée. Les territoires des Calanques de Marseille, du golfe de Morbihan ou encore de la côte d'Opale constitueraient un échantillonnage intéressant par leur positionnement géographique sur les 3 façades maritimes, du fait de la diversité des sites Conservatoire qu'ils abritent mais aussi du niveau de connaissances déjà disponibles et de l'investissement des gestionnaires sur le sujet de l'accueil.

Profil attendu

De préférence, formation en géographie, sciences politiques, sociologie ou psychologie de l'environnement.

Laboratoire d'accueil

Le laboratoire d'accueil est le site nantais de l'UMR LETG 6554 (<https://letg.cnrs.fr/>).

La directrice de la thèse est Céline Chadenas, maître de conférences HDR en géographie à l'Université de Nantes.

Moyens et conditions

Durée du contrat : CDD de 3 ans (CIFRE) Localisation : Conservatoire du littoral, Corderie Royale, 17300 Rochefort.

Dispositions matérielles : véhicule de service, espace de travail et matériel informatique, etc.

Rémunération : 1957 € brut mensuel + indemnité de fin de contrat

Dossier de candidature

Il est constitué de :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation (1 page)
- une note de présentation du dispositif académique de recherche (1 page) comprenant:
 - discipline(s) de recherche ;
 - nom du laboratoire de recherche académique ;
 - nom de l'école doctorale ;
 - nom de la directrice de thèse.
- une note de contextualisation scientifique et de présentation du projet de thèse (qui est à fournir pour le dossier ANRT) comprenant des éléments de problématique et de positionnement professionnel (5 pages) :
 - l'intérêt pour une thèse en contrat CIFRE dans le cadre du projet professionnel et l'inscription dans le parcours de formation ;
 - l'objet et la problématique de la recherche ;
 - les contours d'un cadre théorique à mobiliser ;
 - des premières hypothèses de recherche ;
 - la présentation du dispositif méthodologique à déployer en entreprise et en laboratoire ;
 - l'intérêt pour les terrains d'étude ;
 - un calendrier de travail indicatif sur la durée du contrat CIFRE (3 ans).

Le dossier de candidature complet est à adresser par voie électronique aux deux partenaires du projet avant le 15 octobre 2021

1. CDL/Direction de la gestion patrimoniale - Jade Isidore
j.isidore@conservatoire-du-littoral.fr - Tel : 05 46 84 72 95
2. Université de Nantes/UMR LETG - Céline Chadenas
celine.chadenas@univ-nantes.fr - Tel : 02 53 48 76 69

Calendrier indicatif de choix du candidat

- 15 octobre 2021 : date limite de réception des candidatures ;

- début novembre 2021 : audition des candidats présélectionnés devant un jury (Cdl, laboratoire, partenaires scientifiques) ;
- mi novembre 2021 : choix du candidat et co-élaboration du dossier de candidature à l'obtention d'un financement par ANRT (Cdl, laboratoire, candidat retenu) ;
- mi décembre 2021 : dépôt du dossier CIFRE à l'ANRT pour instruction ;
- janvier - mai 2022 : **évaluation du dossier par l'ANRT** ;
- juin 2022 : début de mission au Cdl.

Ce calendrier indicatif est susceptible d'être modifié en fonction des délais nécessaires à la finalisation du dossier ANRT ainsi qu'à l'instruction de l'ANRT.

L'acceptation du dossier de candidature à l'obtention d'un financement par l'ANRT conditionne l'élaboration du contrat de travail par le Cdl.

Renseignements sur le poste

Le Conservatoire du littoral (Jade Isidore) et la directrice de thèse (Céline Chadenas) se tiennent à la disposition des candidats pour les accompagner dans l'élaboration de leur candidature.

La qualité du dialogue préparatoire au dépôt du dossier entre le Cdl, la directrice de thèse et le candidat est un élément déterminant dans la consolidation de la candidature et le choix définitif du candidat.